

معهد التكوين المصرفي

Institut de la Formation Bancaire

REF: DIP/ 112 / 2018

Alger, le ... 0.5. SEP. 2018

OBJET: Formation des professionnels du marché financier.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Institut de la Formation Bancaire (IFB), en collaboration avec la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB), annonce le démarrage de la 6ème promotion sur la certification des professionnelles du marché financier CPMF pour le dimanche 28 octobre 2018.

Nous rappelons que ce parcours de formation est destiné à tous les acteurs du marché financier ou ceux désirant acquérir des connaissances reconnues dans ce domaine, en particulier les cadres des sociétés émettrices, les gestionnaires d'actifs au niveau des investisseurs institutionnels et les journalistes spécialisés en finance.

Ce cycle de certification, d'une durée de 32 jours répartis sur cinq (05) mois en alterné, sera certifiée par la COSOB et animée par des professionnels du métier. Elle permettra notamment aux candidats qui l'auront réussie d'exercer une activité dans la sphère du marché financier.

A cet effet, nous vous prions de bien vouloir instruire vos services afin d'inscrire les personnes qui prendront part à cette formation et ce avant le 15 octobre 2018.

Vous trouverez, ci-joint, les conditions et modalités d'inscription à cette formation.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre parfaite considération.

<u>P.J</u>: - Modalités d'inscription

Direction

de L'ingenierie

Pedagogique

F. BENDAMARDJI





Direction. de L'ingenierie

CONDITIONS ET MODALITES D'INSCRIPTION A LA FORMATION

1- Exigences d'inscription : - Etre titulaire d'un diplôme universitaire.

2- Dossier à fournir :

- Diplôme de l'enseignement supérieur ;

- 01 Extrait de naissance :

- Attestation de travail;

02 photos.

3- Délais et modalités d'inscription :

Les inscriptions se font auprès de l'Institut de Formation Bancaire (IFB) et débutent ce mois de septembre 2018. Le dernier délai des inscriptions est fixé pour le 15 octobre 2018.

Le Responsable des inscriptions auprès de l'IFB : Madame N. Yazid, superviseur des projets pédagogiques.

Fax: 02318 04 93 & 023 18 04 94 Tél: 023 18 05 04 & 023 18 04 90

4- Déroulement de la formation :

Le cycle de la formation s'effectue à raison de deux (02) jours par semaine, les dimanches et lundis.

5- Validation du certificat :

Les candidats sont tenus <u>d'obtenir au minimum 36 points sur 60 pour pouvoir bénéficier du certificat</u>; règle instaurée par la COSOB qui est l'initiateur et le certificateur de cette formation

6- Coût de la formation :

Le coût de la formation est arrêté à deux cent cinquante mille dinars (250.000 DA) en hors-taxes en régime de demi-pension.

7- Modalités de paiement :

Le paiement est effectué par chèque libellé au nom de l'IFB, <u>impérativement, avant le début de la formation.</u>

8- Programme de la formation:

N°	THEMES	N°	THEMES
1	Marché financier	11	Bases comptables et financières
2	Introduction au Marché des capitaux : Marché monétaire et marché financier	12	Droit des sociétés
3	Mathématiques financières	13	Gestion du portefeuille
4	Les instruments financiers	14	Les OPCVM
5	Fiscalité des valeurs mobilières	15	Les fonds mutuels
6	Le fonctionnement et introduction à la bourse d'Alger	16	Comptes client et déontologie
7	La tenue de compte	17	Evaluation des entreprises
8	Les produits dérivés	18	Le rating
9	Analyse économique	19	Marché obligataire, valeurs du Trésor
10	Finance islamique	20	Le Capital investissement

Le nombre de places est limité. Les demandes d'inscription seront traitées selon l'ordre d'arrivée





Bulletin d'inscription

Informations concernant le Candidat :
Civilité : Mme - Mlle - Mr (barrez les mentions inutiles)
Nom:
Nom de jeune fille:
Date de naissance : / Lieu de naissance :
Profession:
Adresse:
Téléphone:
E-mail:
Dernier diplôme obtenu :
Année d'obtention :
Informations concernant l'Employeur :
Raison sociale:
Adresse:
Code postal:

Responsable de la formation :

NB: toutes les rubriques doivent obligatoirement être renseignées.

